PV du Conseil Municipal

Lundi 6 juillet 2026 – salle du conseil

à 18h30 - No 2026-06

	Julien FOURNIER, Maire			
Présents	Lucie RISSE-MICHON, adjoint	Michel GAUDÉ, adjoint	Adeline LE DOUARIN, adjoint	
	Julien BUGMANN, adjoint	Gil TALON	Marie-Christine SCARBOLO	
	Laurence RISSE	Fabienne VAILLEUX	David LOPES	Sylvain MENOT
		Monika NETELENBOS	Johnny ROULIN	
Excusé(s)	Alice ROMANO	Benoît BOURGADE		
Quorum	8			

Ordre du jour

0 Approbation du PV 2026-05 du 1er juin 2026 2

1 Urbanisme 2

1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits 2

1.2 Convention d'occupation à titre précaire du domaine communal 2

2 Travaux 2

2.1 Point sur les travaux et projet en cours 2

3 Scolaire 3

3.1 Compte rendu du conseil d'école 3

4 Personnel 3

1.1 Création de poste-modification du tableau des emplois 3

5 Commissions Communales 4

6 Conseil & Commissions Communautaires 4

7 Divers 4

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : modification du tableau des emplois.
A l'unanimité, les membres du conseil acceptent que ce point soit rajouté.

0 Approbation du PV 2026-05 du 1er juin 2026

Le PV est approuvé à l'unanimité.

1 Urbanisme

1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	DECISION	Date de décision
06/03/2026	DP26B0004	ROSS Anna Laura	Modification clôture	REFUS TACITE	19/06/2026
28/05/2026	DP26B0012	HENNIQUAU Isabelle	Changement couleur tuile + isolation	ACCORD TACITE	28/06/2026

Arrivée de Mme F Vailleux et M. J Roulin

1.2 Convention d'occupation à titre précaire du domaine communal

L'Association Sportive Versonnex Grilly Sauverny, section foot (ASVGS Foot) a fait part du besoin d'un espace pour entreposer son matériel sportif et ses équipements.
Le Président de l'association a proposé de répondre à ce besoin par l'installation d'un conteneur de stockage aux abords du terrain de football synthétique, sur une parcelle communale.
Une déclaration préalable est requise pour l'installation d'un conteneur.
Monsieur le Maire propose :

- D'autoriser l'ASGVS Foot à déposer la déclaration préalable
- D'encadrer la pose du conteneur par la signature d'une convention d'occupation à titre précaire du domaine communal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Autorise le dépôt de déclaration préalable au service urbanisme de la commune par l'ASVGS Foot.
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention, annexée
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signatures liées à cette convention.

2 Travaux

2.1 Point sur les travaux et projet en cours

Marquage au sol : un devis est signé avec MARKOSOL. Les travaux doivent être réalisés cet été. M. le maire remercie les équipes en charge de ce dossier pour le suivi.

Sécurisation chemin levé : La pose des coussins lyonnais est encadrée par le département avec des normes spécifiques. Cela engendre des coûts supplémentaires et l'obligation de signer une convention avec le Département.

Salle des mariages : deux entreprises ont été sollicitée pour proposer une solution pour la pose de stores.
Monsieur Gaudé précise qu'une réflexion globale est en cours sur le réaménagement de la salle des mariages avec notamment l'installation d'un écran pour des conférences ou réunions publiques. L'idée est de créer un environnement plus harmonieux pour une meilleure utilisation. Il demande de réfléchir sur l'installation d'une climatisation.
M. le maire ajoute que la réflexion pour la température est également en cours pour l'école pour la rentrée 2027.

Végétalisation de la cour d'école : une étude complémentaire va être réalisée en septembre avec pour objectif de trouver le meilleur phasage pour limiter les perturbations. Les équipes pédagogiques seront également concertées pour avis.

M. Talon indique que la commission environnement sera présente également pour la réflexion et pouvoir effectuer un travail d'ensemble. Il ajoute que des agences dans le Pays de Gex peuvent aider dans la réflexion.

Il souhaite que la commission environnement soit intégrer sur la réflexion de l'installation de climatisation dans les bâtiments communaux.

Arrivée de B. Bourgade

3 Scolaire

3.1 Compte rendu du conseil d'école

Le conseil d'école s'est tenu le 23 juin
Mouvement de personnel : départ de Mme Delattre, Mme Perrod et M. Lombard, enseignants et de Mme Berger, Atsem qui quitte la région.

Effectif : une prévision de151 élèves pour la prochaine rentrée (141 élèves sur l'année scolaire précédente) ce qui engendre une ouverture de classe. Cependant par manque de place pour la création d'une classe supplémentaire au sein de l'école Jacques Janier, un gros travail d'organisation a été mené pour réaffecter les élèves sur Divonne.
Cette répartition permet de descendre à une prévision de 146 élèves pour l'année scolaire 2026-2027, ce qui reste encore élevé et représente une moyenne d'environ 29 élèves par classes.
M. le Maire informe que le périscolaire n'est pas en capacité d'accueillir tous les enfants.
Les enseignants remercient la mairie pour leur soutien
Le 22 mai dernier, il y a eu un exercice d'alerte incendie en conditions réelles. Personne n'avait été informé au préalable. Les pompiers déclenchent de la fumée dans une pièce ce qui permet aux équipes et aux enfants de se mettre dans des conditions réelles. Le comportement des enseignants, des agents et des enfants a été salués par le chef de corps.

4 Personnel

1.1 Création de poste-modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les modifications nécessaires suite à l'augmentation des effectifs, notamment des maternelles, et de la nécessité d'encadrer les enfants dans de bonnes conditions. Il précise qu'à ce jour, le tableau des emplois comprend un poste *d'Animateur/Animatrice* à 25h00. Il propose de créer un deuxième poste dans le *Cadre d'emploi des adjoints d'animation.*

Il demande que le conseil municipal l'autorise à recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique. Les fonctions relèveront de la catégorie C et la rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide :

- D'approuver, la création d'un poste d'animateur/animatrice à 25h00.

- D'autoriser le recrutement sur tout emploi permanent du tableau des emplois de la commune dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire, d'un agent contractuel sur la base des articles L 332-8 à L 332-14 et L 352-4 du Code Général de la fonction publique.
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au recrutement et de signer tous les documents relatifs à ces derniers.

5 Commissions Communales

Social & solidarité / logement : réunis en mai pour faire le point sur les situations en cours et rappeler le rôle de cette commission avec notamment pour objectif avoir un réseau d'alerte sur les situations sociales afin d'agir au plus vite en cas de besoins.
Finances / budget : cette commission s'est déjà réunie 2 fois.
Urbanisme/ transport / circulation : réunis tous les mercredis après-midi.
Scolaire / périscolaire : une réunion est prévue dans 10 jours.
Vie associative / animation & culture : réunion le 8 juillet, rappel du banquet républicain le 13 juillet.
Bibliothèque : rencontre de l'équipe pour connaître leur fonctionnement, leurs difficultés et leurs besoins. Elle demande l'installation d'une oriflamme pour signaler lorsque la bibliothèque est ouverte. Le département met à disposition des accès numériques gratuits. Monsieur Talon propose d'accompagner les bénévoles à l'utilisation de cet outil.
Énergie renouvelable / transition écologique & environnement : 1ère réunion la semaine dernière avec pour objectif d'établir une charte afin de fixer le cadre (interlocuteur, contact, projet antérieur). La commission a prévu de se réunir une fois par mois (4ème jeudi).
Communication & information : s'est déjà réunis à plusieurs reprises. Le bulletin est en production Monsieur M. le maire remercie l'équipe et les auteurs pour leur investissements ainsi que Nina pour son travail d'élaboration.
Travaux / voirie : elle se réunie toutes les semaines avec le service technique.
Esprit village / embellissement / décoration / espace vert : réunion le 8 juillet.

6 Conseil & Commissions Communautaires

M. le maire indique que les premières commissions se mettent en place et ne se sont pas encoure réunies.

M. Gaudé informe que Pays de Gex Agglo avait proposé une exposition de panneaux destinés au public pour une explication du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) Dès le 10 juillet, elle sera disponible à Versonnex. Les personnes intéressées peuvent s'y rendre.

Le prochain Conseil communautaire est fixé au mercredi 8 juillet.

7 Divers

Une visite du centre d'incendie de Gex est proposée aux élus, le 18 ou 21 juillet.

Un départ de feu a eu lieu sur la commune en tout début d'été qui a nécessité l'intervention de notre équipe de pompiers volontaires du SLIS de Sauverny. Monsieur le Maire salut la chance d'avoir un Service Local d'Incendie et de Secours sur notre commune avec une équipe motivée et les remercie.

Le Recrutement d'un garde champêtre : en cours, beaucoup de dossiers avec des candidats qui souhaitent de la mobilité mais qui ne sont pas forcément en phase avec la prévention que nous souhaitons.

Des cours de danse orientale, animés par l'association Terre des Danses du Pays de Gex, débuteront en septembre les lundis (18h45-19h45) et mercredis (plusieurs cours de16h30 à 20h00).

Fête du village : l'équipe de sports et loisirs étaient très satisfaite de cette journée. Il y avait une bonne ambiance malgré la chaleur. 449 repas ont été vendus. Mme Scarbolo remercie la mairie pour son soutien dans l'organisation de cette journée.
Monsieur le Maire, à son tour remercie les membres et les bénévoles pour leur investissement.

M. Gaudé informe de la présence de cyanobactéries à l'étang de Cessy, potentiellement dangereux pour la santé humaine et animale.

Monsieur le Maire souhaite un bel été à toute l'équipe.

Séance levée à 19h25, prochain conseil municipal le 7 septembre 2026 à 18h30

Le Maire
Julien FOURNIER

La Secrétaire de séance
Lucie RISSE-MICHON